

**Compte-rendu
du Conseil d'école n°2**

**Jeudi 14 Mars 2024
18h-20h**

Membres présents :

- Elus : Mme Bazerolle, maire de Veuvev et présidente du SIVOS / Mmes Rousseau et Sirhenny, représentant la mairie de Crugey.
- Enseignants, DDEN : Mme lung, Mme Balluet (directrice), Mr Lamouche, Mr Chartenet (DDEN)
- Parents élus : Mme Chelveder, Mme Monneret, Mme Berger, Mme Ranchou, Mme Moffront
- Excusés : Mr Vanderstuyf, IEN, Mme Seguin, maire d'Antheuil, Mme Maufay, maire de Colombier.

Tour de table de présentations

Désignation du secrétaire de séance : Mr Lamouche

1. Prévision des effectifs à la rentrée 2024

Actuellement, nous avons 50 élèves répartis sur les 3 classes.

7 enfants partiront au collège et 6 devraient arriver en petite section. Les inscriptions se feront conjointement avec Madame Bazerolle.

2. Bilan de l'évaluation d'école

L'évaluation d'école s'est déroulée en deux étapes.

Tout d'abord, l'auto-évaluation de septembre à décembre avec la passation de questionnaires à destination des parents, des élèves, des agents travaillant à l'école et des enseignants ainsi que 4 groupes de travail ayant réunis les enseignants, des parents volontaires et Monsieur Chartenet, DDEN.

Suite à cette phase, un rapport a été rédigé par la directrice et transmis à l'équipe d'évaluateurs externes. Cette équipe d'évaluateurs était constituée d'une Inspectrice de l'Education Nationale, d'un Enseignant Référent aux Usages du Numérique, de la Conseillère Pédagogique Départementale en Education Musicale et d'une enseignante spécialisée intervenant en RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté). Ils sont venus à l'école les 12 et 13 février.

Lors de cette phase, les évaluateurs sont venus observer nos classes pendant 30 à 40 minutes, ont mené des entretiens collectifs d'élèves et de parents, des entretiens individuels avec deux enseignants, avec Mme Henu (ATSEM) et Mr Caillot, représentant la commune de Chaudenay le Château et le SIVOS. Ils ont également visité les locaux de la cantine et du périscolaire, observé la récréation et le temps de sortie.

Les évaluateurs ont souligné et apprécié le fait que tous les acteurs et partenaires de l'école aient "joué le jeu" de l'évaluation en répondant aux questionnaires, en participant aux entretiens et en ouvrant les classes car il n'y avait aucune obligation à cela.

Cette évaluation donnera lieu à un rapport que nous recevrons en fin d'année et qui permettra de rédiger le futur projet d'école. La directrice présente les grandes lignes du rapport d'auto-évaluation et les axes ressortis suite à l'évaluation externe.

AUTO-EVALUATION

Ce rapport est le fruit de nombreuses réunions entre l'équipe pédagogique et les parents qui sont venus participer. 9 d'entre eux ont participé et certains sont même revenus plusieurs fois. Nous les remercions pour leur disponibilité et pour les échanges que nous avons pu avoir qui ont fait émerger plusieurs idées. Nous remercions également Mr Chatrenet qui est venu participer à 3 des 4 groupes de travail.

Points forts et réussites :

- Un bon climat scolaire au sein de l'école.
- Une école rurale avec de petits effectifs permettant de mieux aider les élèves en difficulté.
- Des relations agréables avec les parents, des parents d'élèves investis et présents, surtout dans les classes de maternelle et CP/CE1.
- Une association de parents d'élèves dynamique qui propose des temps forts conviviaux et permet de récolter des fonds au profit des élèves.
- La partie élémentaire est récente, bien équipée, avec des salles de classe spacieuses et lumineuses.
- Des enseignants d'élémentaire travaillant ensemble et organisant des échanges de service, des décloisonnements pour varier les modalités de travail avec les enfants.

Points de vigilance, marges de progrès et contraintes

- Ecole isolée des intervenants et loin des infrastructures sportives et culturelles.
- La connexion internet est aléatoire et ne permet pas l'utilisation des tablettes par les élèves. (En cours de résolution)
- Une cour pas adaptée aux activités d'EPS car elle présente beaucoup d'obstacles et est sur plusieurs niveaux.
- La classe de maternelle est un peu plus isolée et il existe moins d'interactions qu'entre les classes d'élémentaire.

Objectifs, actions à développer

- Développer l'accès à la culture et au sport

- Fréquenter une vraie bibliothèque trois fois dans l'année (en profitant des bus qui nous emmènent au gymnase)
- Aller voir un spectacle vivant par an.
- Fréquenter un musée au moins une fois par cycle.
- Mettre en place des projets ponctuels à l'aide de parents ayant des compétences dans le domaine culturel.

- Achat de matériel, de jeux de cour pour favoriser l'activité physique.
- Affiliation à l'USEP à étudier.
- Passer de 10 à 15 séances d'EPS au gymnase par an.
- Participer au savoir rouler

- Développer les interactions entre la maternelle et l'élémentaire

- Conserver les échanges de service en élémentaire
- Développer les temps d'échanges avec la maternelle : liaison GS/CP ; lectures d'albums
- Créer un temps dédié à la lecture à voix haute : les enfants lisent des livres ou extraits à d'autres classes

- Développer la pratique de l'informatique chez les élèves.

- Utiliser les tablettes et des applications pédagogiques en ligne.
- Favoriser le recours au traitement de texte en installant des ordinateurs dans chaque salle d'élémentaire.

EVALUATION EXTERNE :

Suite à l'évaluation externe, les évaluateurs ont retenu comme perspectives d'évolution :

- Le parcours des élèves

- Créer des temps forts pour créer du lien entre GS/CP et CM2/6ème.
- Rédiger des parcours inter-cycles.
- Impulser un projet éducatif et culturel qui irait de la PS au CM2 avec un fil conducteur pour les 3 classes.

- La place de l'élève

- Chercher à les responsabiliser davantage.
- Mettre en cohérence les règles de l'école et du périscolaire.
- Promouvoir l'esprit de solidarité entre eux.

- Contexte de l'école

- Mener une réflexion sur la salle libre et la salle de motricité/périscolaire.
- Développer le site internet.
- Labellisation E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable).

Toutes ces pistes sont des bases de réflexion pour l'équipe pédagogique qui devra rédiger le futur projet d'école.

3. Projets pédagogiques

- Ecole et cinéma : les 3 classes ont débuté le visionnage des films sélectionnés. Il en reste un dernier, le 29 avril pour les CM et le 30 avril pour les deux autres classes.
- Les élèves de la PS au CE2 sont allés voir un spectacle le 28 novembre et iront de nouveau le 9 avril (à confirmer pour les CE2).
- Nous avons bénéficié de l'accompagnement d'une maman chanteuse pendant 3 séances afin de préparer la chorale de Noël.
- Nous avons obtenu les bacs pour trier nos déchets et avons bénéficié d'une animation par classe autour de la thématique du tri et de la protection des ressources par une animatrice de la communauté de communes. Afin de poursuivre cette sensibilisation citoyenne, les enfants du CP au CM2 participeront à une action "nettoyons la nature" le vendredi 15 mars. Ils recevront chacun un équipement (gilet et gants de sécurité) ainsi qu'une récompense (diplôme, jeu de 7 familles et livret pédagogique). Le matériel a été fourni par la communauté de communes. Nous irons au bord du canal et en forêt.
- EPS : les 3 classes ont préparé un cycle "course longue" afin de participer à un cross organisé à Bligny sur Ouche, le vendredi 15 mars. En raison de la météo, le cross est reporté au vendredi 12 avril. Les classes d'élémentaires commenceront leur cycle de natation le lundi 18 mars. Une animatrice de l'USEP se rendra à l'école le jeudi 6 juin afin de faire découvrir aux enfants d'élémentaires des handi-sports. Les enfants de maternelle bénéficieront d'ateliers de jeux collectifs. Suite à cela, elle nous expliquera comment s'affilier à l'USEP afin de bénéficier de matériel et de participer à des rencontres sportives inter-écoles l'an prochain.
- Lecture : participation au prix national des Incorruptibles afin de développer le goût de la lecture. Le vote du livre préféré aura lieu en mai avec un matériel de vote fourni lors de l'inscription.
- La classe de CP/CE1 est inscrite à la semaine de la presse et des médias et participe à un concours interne à la circonscription dont le but est de produire différents types d'écrits sur le thème du cheval. Ces écrits alimenteront un journal qui sera créé pour l'occasion.
- La classe de CE2/CM participera à un projet de création de podcasts en mai/juin.
- Sortie à Dijon le lundi 13 mai pour les deux classes d'élémentaire. Les CP/CE1 iront rencontrer leurs correspondants à l'école Montchapet le matin et se rendront au musée de la vie bourguignonne l'après-midi. Les CE2/CM iront au planétarium et au Museum le matin puis au musée des Beaux-Arts l'après-midi.
- La fête de l'école se déroulera le vendredi 14 juin après l'école. Le lieu reste à préciser par l'association Les Minis P'Ouche.
- La visite du collège aura lieu le vendredi 21 juin après-midi. Les CM1 iront avec les CM2.
- Une sortie pédagogique de fin d'année commune aux trois classes aura lieu en juin. Les détails seront communiqués ultérieurement.

4. Sécurité, travaux

Plusieurs exercices de sécurité ont été réalisés ces derniers mois :

- Exercice évacuation transport fin novembre pour les élèves de la GS au CM2 : une partie théorique en classe avec un support vidéo et un exercice dans le car.
- Exercice attentat/intrusion avec évacuation de l'école, réalisé en novembre.
- Exercice confinement suite à un risque majeur (tempête) réalisé en février.

Tous ces exercices entraînent les enfants à avoir les bons réflexes en cas de besoin.

- Internet : la société Netcom a enfin fait venir un technicien pour constater nos soucis de connexion. Un nouvel équipement a été installé début mars afin que nous puissions capter correctement le WIFI et avoir une ligne téléphonique qui fonctionne dans la partie élémentaire. Les tablettes ont été configurées par M. Lamouche et le réseau semble supporter l'accès de plusieurs tablettes en même temps. Mme Maret, ERUN de la circonscription viendra faire les mises à jour nécessaires et accompagner les CP/CE1 pour la prise en main de cet outil.

- Protection des barrières suite à la chute d'un enfant qui s'est ouvert la tête en tombant sur l'un des montants métalliques de la passerelle. Des protections en mousse ont été posées la semaine suivante afin d'éviter un nouvel accident de ce genre.

- L'eau en maternelle : le problème a été résolu. Les robinets sont de nouveau opérationnels. Le chauffe-eau a également été réparé.

- Le chauffage en maternelle : une intervention sur la chaudière a eu lieu car il faisait régulièrement une quinzaine de degrés dans le bâtiment des maternelles.

- L'entretien des extincteurs a été programmé. Une personne a appelé pour prendre rendez-vous pour l'entretien de la chaudière.

- L'ordinateur de direction va être réparé car il a subi le même dommage que celui de M. Lamouche plus tôt dans l'année (le cadre entourant l'écran se décroche et ne permet plus de fermer l'ordinateur).

5. Les Minis P'Ouche

Madame Balluet a souhaité laisser la parole à Madame Chelveder afin qu'elle puisse présenter les actions menées par l'association de parents d'élèves.

Leur Assemblée Générale aura lieu le samedi 23 mars. Les membres voteront pour la constitution de la nouvelle équipe et débattront des nouveaux projets.

Ils organiseront la fête de l'école le vendredi 14 juin. Les enseignants se chargent de préparer un spectacle avec les élèves pour l'occasion.

6. Questions/Remarques

Trois questions sont remontées aux représentantes de parents.

1. Il y a, semble-t-il, des "récompenses" (bonbons, petits cadeaux) données aux enfants (pas à la totalité de la classe) par l'Atsem sur les temps de début d'après-midi avant la sieste des petits et moyens, en présence des grands. Cela soulève des étonnements et des questionnements.

Voici la réponse apportée par Mme Henu, ATSEM et animatrice au périscolaire :

Effectivement, il y a des récompenses (1 fois par période) sur le temps périscolaire (entre 12h et 13h50) et non sur le temps de classe.

Il se trouve que nous partageons les mêmes locaux que ceux de la classe maternelle mais je ne mélange pas les 2 pôles de responsabilité. (ATSEM et PERISCOLAIRE).

Depuis des années, ce système est mis en place au niveau de la cantine afin de récompenser les enfants qui se tiennent le mieux à table, qui sont polis, qui ont une attitude globalement correcte.

A chaque période, sur le groupe maternelle, il n'y a que 2 ou 3 enfants qui sont récompensés.

Les enfants ont eu les explications à ce sujet. Il s'agit de les amener à mieux se comporter.

Les parents se proposent d'apporter leur soutien, d'accompagner la réflexion sur d'éventuelles récompenses, autres que des bonbons. Ils soulignent le fait qu'il faudrait communiquer sur le règlement de ce qui se pratique au périscolaire ; qu'il n'est pas évident de savoir ce qui relève du scolaire ou du périscolaire car les enfants ne savent pas toujours expliquer les choses.

Ils demandent également si le comportement des enfants a évolué depuis le mot distribué par le SIVOS. La question sera posée aux animatrices.

2. Aménagement et revêtement de la cour d'école : une question est posée par rapport au revêtement, au fait qu'il soit très salissant, glissant et qu'il entraîne de la poussière partout. La personne pose la question d'un goudronnage ou d'un aménagement en "cour nature" avec des rondins de bois, des écorces, etc...qui pourraient être fabriqués par des parents et éventuellement financés en partie par l'association de parents d'élèves si les communes ne le peuvent pas.

M Chatrenet explique que le revêtement de la cour a longuement été discuté lors de la construction du pôle et que la solution retenue vient du fait que nous sommes dans une zone inondable.

Le goudronnage n'est pas envisageable et va à l'encontre de ce qui se pratique aujourd'hui dans les cours d'école, à savoir, créer des espaces moins bétonnés.

L'aménagement en cour nature n'est pas souhaité par les enseignants qui soulignent que la cour présente déjà suffisamment d'obstacles et qu'en réduire encore la taille par des aménagements « nature » ne serait pas pertinent.

3. Des parents se questionnent sur l'habillement des enfants et d'éventuelles consignes qu'il faudrait donner.

Des précisions sont demandées par les enseignants qui ne comprennent pas la question. Les parents expliquent que cela concerne plutôt la maternelle où des « consignes » auraient été données quant à l'habillement des enfants.

Mme lung répond qu'effectivement, il est préférable d'éviter les salopettes et combinaisons car les filles se retrouvent toutes nues quand elles doivent passer aux toilettes. De même, l'usage de ceinture est à éviter car les enfants ne savent pas toujours les remettre et ne leur permet pas d'être autonome pour les toilettes. Quant aux tops à bretelles, il s'agit de leur préférer des tee-shirts couvrant les épaules en cas de grosses chaleurs afin d'éviter les coups de soleil.

Remarques :

Mme Bazerolle demande si un temps de mémoire autour des 80 ans du Débarquement de Normandie pourrait être organisé le 6 juin au monument aux morts, en fin d'après-midi. Les enseignants d'élémentaire répondent par l'affirmative et prépareront quelque chose avec les élèves.

M. Chatrenet explique qu'il faudrait mettre à l'ordre du jour du prochain conseil le vote des rythmes scolaires. Les règles pourraient évoluer et il serait préférable de revoter cette année, même si ce n'était pas prévu initialement.

- Dates du prochain conseil d'école : jeudi 20 juin à 18 heures.

Séance levée à 20h15

Signatures :

Présidente du conseil
Mme BALLUET



Secrétaire de séance
Mr Lamouche



